



Créé en 1992, l'Observatoire Ostréicole suit des lots d'huîtres naturelles sur **14 parcs du littoral charentais** (12 dans le Bassin de Marennes-Oléron et 2 sur l'Île de Ré) dans des conditions d'élevage représentatives des pratiques professionnelles locales. Captés sur coupelles par le CAPENA sur le site des Longées, les lots sont placés sur les parcs en mars/avril de chaque année (2025 : semaine 11) et élevés pendant 3 ans. Un suivi saisonnier de la **mortalité** et de la **croissance** (gain de poids), ainsi qu'un bilan annuel (fin d'année) sont réalisés sur les lots des trois classes d'âge.

Les résultats ci-dessous représentent l'état des performances des lots à la **fin du printemps 2025** et sont issus des derniers échantillonnages réalisés le 10/06/2025 dans le **Bassin de Marennes-Oléron** et dans l'**Île de Ré**.

Tableau 1 : Taux de mortalité (%) ; moyenne) et croissance pondérale (g ; moyenne) des lots d'huîtres de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année obtenus à la fin du printemps 2025 (valeurs en gras). Les valeurs de référence correspondent à la moyenne de 31 années de suivi pour les huîtres de 1^{ère} année (1994-2024) et de 25 années de suivi pour les huîtres de 2^{ème} et 3^{ème} année (2000-2024). Les flèches représentent l'évolution des tendances actuelles par rapport aux valeurs de référence à la même période.

	Mortalité		Croissance	
1^{ère} année sur parcs de demi-élevage	48,7 % (Référence = 38,4 %)	↗	+3,9 g (Référence = +3,3 g) Poids individuel = 4,9 g	⇒
2^{ème} année sur parcs de demi-élevage	9,8 % (Référence = 7,0 %)	↗	+8,2 g (Référence = +9,1 g) Poids individuel = 26,7 g	↘
3^{ème} année sur parc de stockage	4,8 % (Référence = 5,4 %)	⇒	+11,0 g (Référence = +9,1 g) Poids individuel = 50,7 g	↗

I. Mortalité

Au mois de juin 2025, les **mortalités printanières** des **lots de 1^{ère} année** sont en augmentation par rapport à la valeur de référence. Avec une nette augmentation déjà constatée l'année dernière (2024 : 43 %), la mortalité printanière continue d'augmenter en 2025 pour atteindre près de 49 %, et devient supérieure de 10 points à la valeur de référence (38 %). Au regard des valeurs obtenues dans chacun des parcs, il est possible que la période de surmortalité des naissains soit terminée. Le parc de **La Mortane** a été le plus touché pour cette classe d'âge, avec 71 % de pertes. Les parcs de **Bourgeois**, **Chevalier** et **Boyard** ont obtenu des valeurs entre 54 % et 62 % de pertes. Les parcs de **Ronce**, **Viandet**, **La Flotte** et du **Martray** ont perdu entre 37 % et 50 % de l'effectif de cette classe d'âge. Finalement, le naissain disposé à **Mérignac** n'a subi que 17 % de mortalité entre sa mise à l'eau en mars et le mois de juin 2025.

Pour les **huîtres de 2^{ème} année**, les **mortalités** mesurées sont **légèrement supérieures** à la valeur de référence. Les pertes se situent majoritairement entre 3 % à **Ronce** et 11 % à **Viandet**. Les parcs de **La Flotte** et de **Bourgeois** sont caractérisés par des mortalités

printanières particulièrement élevées, 16 % et 23 %, respectivement, par rapport à leurs valeurs de référence saisonnières (10 % et 7 %, respectivement).

Concernant les huîtres de **3^{ème} année**, la **mortalité printanière** est similaire à celles des années précédentes. La perte moyenne de 4,8 % est calculée sur les poches encore disposées sur le parc de stockage de Chevalier. Cette valeur est identique à celle mesurée l'année passée. Ces pertes sont réparties entre 2 % et 9 % selon les poches. Ces lots seront disposés sur les parcs de pousse au cours du mois de juillet 2025.

II. Croissance

Le printemps 2025 est caractérisé par des **croissances** relativement **proches des valeurs de référence** pour les 3 classes d'âge, bien que de légères tendances semblent se dessiner.

La croissance des **huîtres de 1^{ère} année** a approché la moyenne de **+4 g** entre les mois de mars et de juin 2025. Le gain de poids minimum est observé à **Viandet** avec +2,4 g, et le maximum a été mesuré à **La Mortane** avec +5,9 g.

Les **huîtres de 2^{ème} année** d'élevage ont une **croissance** printanière de +8 g, représentant un déficit de croissance de 1 g par rapport à la valeur de référence. Les gains de poids ont été très hétérogènes en fonction des parcs de demi-élevage. Les parcs de **Ronce, La Mortane** et **La Flotte** ont obtenu des résultats **supérieurs à +10 g**, tandis que pour les parcs de **Bourgeois, Mérignac, Viandet** et **Boyard**, la croissance a été **inférieure ou égale à +6 g**.

Avant leur descente sur les parcs de pousse, les **huîtres de 3^{ème} année** ont connu une **croissance supérieure de 2 g par rapport à la valeur de référence** (+11 g en tout). Leur poids individuel atteint 50,7 g.



Figure 1 : Naissains de l'observatoire ostréicole du littoral charentais mis en poche en mars 2025

Remerciements : Nous remercions les professionnels partenaires, le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle et le Lycée de la Mer de Bourcefranc qui nous prêtent des emplacements sur leurs parcs. Le Lycée Maritime et Aquacole de La Rochelle entretient les élevages et réalise les échantillonnages sur l'île de Ré.

*Citation : **Barbier P, Barré M, Bodin P, Oudot G (2025) Observatoire Ostréicole du littoral charentais – Bulletin saisonnier n°1 – Printemps 2025. CAPENA, 2p.***